

SEANCE DU 15 MAI 2013

L'an deux mille treize, le quinze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire.

**PRESENTS : 9**

Mmes DEMARCQ, PETIT, ACIDE-REYNAUD, MM. GELAS, GARDEUR, ROUDET, BARBE, FASS, LEYGNIER.

**ABSENT EXCUSE :**

M. NEVEJANS Bruno –

**POUVOIR : 1**

M. CHARMEIL a donné un pouvoir à M. GARDEUR

**A été élu secrétaire de séance : M. GELAS Gilles**

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

**CONVENTION AVEC LE CENTRE MEDICO SCOLAIRE DE LA COTE ST ANDRE**

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de la Côte St André car la convention signée en 2009 pour 3 années scolaires est arrivée à échéance en 2012.

Cette nouvelle convention propose de modifier la base forfaitaire par élève qui va passer de 0,80 € à 1 € ; elle n'avait en effet pas évolué depuis 2009.

Cette présente convention est valable pour trois années scolaires, à savoir pour les années 2012/2013, 2013/2014 et 2014/2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DONNE TOUS POUVOIRS à M. le Maire pour signer cette convention.

**DENOMINATION DE NOUVELLES RUES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux constructions des nouveaux lotissements et des nouveaux logements OPAC, une création de nouvelles rues a été nécessaire :

le Lotissement Le Clos du Grand Chemin, lieudit Le Grand Chemin devient **Impasse de la Source**

le Lotissement des Emeraudes, lieudit Le Gagnage devient **Rue des Eglantines**

le Lotissement Chemin des Caillères, lieudit les Caillères devient **Impasse du Champ du Taud**

les nouveaux logements OPAC 38, lieudit Prés Verts Prés Zalot devient **Impasse des Bruyères**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ACCEPTE ces propositions.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RUGBY CLUB DE BREZINS**

Monsieur le Maire présente une demande de subvention exceptionnelle pour le Rugby Club de Brézins. En effet, le Club de Rugby a fait une bonne saison et a remporté le bouclier des Alpes en 4<sup>ème</sup> série. Les déplacements en car suivi du championnat de France ont occasionné des frais supplémentaires, c'est la raison pour laquelle, le Président sollicite, auprès de la commune, une subvention exceptionnelle.

Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

Après discussion, le Conseil Municipal ACCORDE une subvention exceptionnelle au R.C.B. d'un montant de 500 €.

**PARTICIPATION D'UN PARTICULIER RUE DES GAGNAGES POUR REPROFILAGE DE L'ENTREE**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur ROUDET, adjoint à la voirie. Lors de la séance du conseil du 20 mars 2013, il a été décidé de demander une participation financière à Mme LIOTARD pour le goudronnage de son entrée suite à la réalisation des trottoirs Rue des Gagnages.

Une nouvelle personne, M. VIEIRA, est également concernée par cette réalisation et souhaite aussi le goudronnage de son entrée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander la participation de 200.00 € à M. VIEIRA.

15 mai 2013

### **PRESENTATION DES PLANS DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur GELAS, adjoint à l'urbanisme et au patrimoine. Suite aux différentes remarques émises lors des réunions du conseil et de la commission patrimoine, un nouvel avant projet sommaire a été établi.

Les modifications apportées se situent du côté Est du bâtiment.

Les vestiaires ont été supprimés. Le local technique et le local de rangement 1 ont été agrandis.

Les toilettes ont été installées à la place des vestiaires côté Est.

Ces modifications ont permis de diminuer la surface de plancher de 124 m<sup>2</sup>, donc de diminuer le coût financier.

D'autres remarques ont été émises :

- faire un sas vers les toilettes
- faire un portillon pour monter sur scène
- organisation du hall d'accueil.

Ces remarques seront étudiées.

Monsieur GELAS, demande au Conseil Municipal de prendre une décision sur la toiture.

Sur le 1<sup>er</sup> projet, un toit à 2 pans avait été réalisé.

Suite aux remarques faites par l'architecte, et vu le coût financier, 3 nouvelles variantes ont été proposées.

1<sup>ère</sup> variante : un toit plat.

2<sup>ème</sup> variante : un toit incurvé style nouvelle école primaire

3<sup>ème</sup> variante : un toit en pente légère.

Après discussion, le Conseil Municipal opte pour la 3<sup>ème</sup> variante.

Monsieur GELAS reprendra contact avec l'architecte pour poursuivre le projet.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **- BASSINS DE RETENTION**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du projet. Les enquêtes publiques vont démarrer : la 1<sup>ère</sup> concernant une demande d'autorisation d'exploitation d'un affouillement : du 27 mai au 28 juin 2013 et la 2<sup>ème</sup> au titre de la loi sur l'eau : du 03 juin au 05 juillet 2013. Les dossiers sont consultables en mairie.

#### **- REUNION DE QUARTIER**

Monsieur BARBE informe le Conseil Municipal de la prochaine réunion de quartier qui aura lieu le 31 mai à 18h vers les nouveaux logements OPAC.

#### **- PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES DEPUIS LA DERNIERE REUNION**

2 permis de construire pour des maisons individuelles :

- GONIN Thierry
- RUEFF Brice

1 permis de construire pour agrandissement local technique :

- Mairie de Brézins

La séance est levée à 22 heures 10.